



**DÉPARTEMENT DES SCIENCES APPLIQUÉES  
3737 • DOCTORAT EN INGÉNIERIE**

**6DIG993**  
**SÉMINAIRE DE DOCTORAT (3 crédits)**

**PLAN DE COURS • 2019**

**Duygu Kocaeffe, ing. Ph. D.**  
Professeure responsable  
418 545-5011 poste 5215

### **Nature de l'activité**

Permettre d'améliorer les capacités à synthétiser et à communiquer les résultats des travaux de recherche

Dans le cadre de son **séminaire de doctorat**, l'étudiant doit préparer un texte (environ 30 pages) portant sur son sujet de recherche et faire un exposé oral (environ 40 minutes).

Il s'agit de faire un rappel des éléments présentés lors de l'examen doctoral, à savoir : la problématique, les objectifs, l'originalité, la recherche bibliographique et la méthodologie retenue. Sous la supervision de son directeur de recherche, l'étudiant doit essentiellement axer sa présentation sur la méthodologie, le détail des résultats obtenus, l'analyse comparative des résultats des travaux avec ceux déjà publiés et finalement sur la conclusion et les recommandations. Le rapport doit être remis aux membres du comité d'évaluation **au moins une semaine avant l'exposé oral**. Le jury est composé du **directeur de programme** ou de son remplaçant, qui agit à titre de président, du **directeur de recherche**, du **codirecteur de recherche** s'il y a lieu et **d'au moins un professeur externe** au projet.

Le candidat assiste aux présentations de ses collègues et prend une part active dans les discussions avec les professeurs habilités à intervenir dans le programme.

### **Insertion du cours dans le programme**

Doctorat en ingénierie.

### **Déroulement de l'activité**

Cette activité a lieu, règle générale entre le 8<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> trimestre suivant l'inscription.

### **Modalité d'évaluation**

Le séminaire de doctorat équivaut à 3 crédits. Il comporte la remise d'un rapport écrit et un exposé oral suivi d'une période de questions. L'évaluation de l'exposé oral porte à la fois sur la présentation même et sur le fond du sujet traité. Le rapport écrit et l'exposé oral comptent chacun pour 50 % du total.

L'évaluation est faite par les membres du jury. La note finale qui apparaîtra au dossier de l'étudiant est attribuée selon le barème suivant :

A+ : 95 % et plus	A- : 87,5 à 90,99 %	B : 80,5 à 83,99 %	C+ : 73,5 à 76,99 %	E : Échec
A : 91 à 94,99 %	B+ : 84 à 87,49 %	B- : 77 à 80,49 %	C : 70 à 73,49 %	R : Reporté

NOM, Prénom	Code permanent	Date
-------------	----------------	------

**Évaluation du RAPPORT** (fut transmis par l'étudiant une semaine avant la présentation)

Rappel des éléments suivants : problématique, objectifs, revue de littérature, méthodologie	/ 15 %
État d'avancement des travaux (description détaillée des travaux réalisés depuis le début des études doctorales)	/ 25 %
Démarche scientifique (logique du raisonnement, pertinence des méthodes)	/ 30 %
Planification (réalisme du calendrier par rapport à la somme de travail à réaliser et aux moyens disponibles)	/ 10 %
Qualité du texte présenté (qualité de la langue, clarté, structure...)	/ 20 %
Note de passage 70 %	/ 100 %

**Évaluation de l'exposé ORAL**

<b>Fond (75 %)</b>	
Bref rappel des éléments suivants : problématique, objectifs, revue de littérature, méthodologie	/ 10 %
Présentation de l'ensemble des travaux	/ 20 %
Démarche scientifique	/ 15 %
Conclusions de l'étude et recommandations	/ 15 %
Réponses aux questions	/ 15 %
<b>Forme (25 %)</b>	
Expression orale (tonalité, vocabulaire), usage des accessoires	/ 25 %
Note de passage 70 %	/ 100 %

Examineur • NOM, Prénom	Examineur • Signature
-------------------------	-----------------------

<b>Commentaires :</b>
-----------------------